

MetCoat

Numero d'article: 20-8190

Buehler GmbH

D-40599 Düsseldorf

**BUEHLER**

Date d'émission: 15.11.2010, Révision: 15.11.2010

Page 1 / 6

**1 Identification de la substance / préparation et de la société****MetCoat****Numero d'article: 20-8190****Utilisation:**

Laque

**Utilisation identifiée:**

aucun

**Mode d'action:**

Voir l'information de produit.

**Société:**

Buehler GmbH  
 In der Steele 2  
 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE  
 Téléphone: 0800.89.73.71  
 Téléfax: 0800.88.05.27  
 Site internet: www.buehler.fr  
 E-mail: info@buehler.fr

**Téléphone en cas d'urgence:**

0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100

**Compétent:**

Schroeder@chemiebuero.de

**2 Dangers possibles****Dangers physico-chimiques:**

Voir le chapitre 10.

**Dangers pour l'environnement:**

Le produit/la substance a la catégorie de danger pour l'eau 2.

**Autres dangers:**

aucun

**Symbole de danger:**

Extrêmement inflammable



Nocif

**Phrases-R:**

R 12: Extrêmement inflammable.

R 38: Irritant pour la peau.

R 48/20: Nocif - risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**3 Composition / Informations sur les composants**

Conc. [%]	Substance
20 - < 50	Toluène CAS: 108-88-3, EINECS/ELINCS: 203-625-9 EU-INDEX: 601-021-00-3 ECB-Nr.: GHS/CLP: Flam. Liq. 2, Repr. 2, Asp. Tox 1, STOT RE 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, H225, H361, H304, H373, H315, H336 EEC: F-Xn, R11-38-48/20-63-65-67
25 - < 40	Tétrafluoro-1,1,1,2 éthane CAS: 811-97-2, EINECS/ELINCS: 212-377-0 EU-INDEX: ECB-Nr.: GHS/CLP: - EEC:
1 - < 12,5	Xylène, mélange disomères CAS: 1330-20-7, EINECS/ELINCS: 215-535-7 EU-INDEX: 601-022-00-9 ECB-Nr.: GHS/CLP: Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, H226, H332, H312, H315 EEC: Xn, R10-20/21-38
1 - < 5	Ethylbenzène CAS: 100-41-4, EINECS/ELINCS: 202-849-4 EU-INDEX: 601-023-00-4 ECB-Nr.: GHS/CLP: Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, H225, H332 EEC: F-Xn, R11-20

**Commentaire relatif aux composants:**

Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.



#### 4 Premiers secours

<b>Indications générales:</b>	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
<b>Après inhalation:</b>	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané:</b>	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux:</b>	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
<b>Après ingestion:</b>	non applicable
<b>Indications pour le médecin:</b>	Traiter les symptômes.

#### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Agent d'extinction approprié:</b>	Dioxyde de carbone. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Mousse.
<b>Agent d'extinction non approprié:</b>	Jet d'eau.
<b>Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:</b>	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.  Les boîtes à gaz explosantes peuvent être projetées fortement en dehors du feu.
<b>Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
<b>Indications complémentaires:</b>	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

#### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Mesures de prudence relatives aux personnes:</b>	Tenir à l'écart de sources d'inflammation.  Veiller à assurer une aération suffisante.
<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	non applicable
<b>Procédé de nettoyage:</b>	Ramasser mécaniquement. Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

#### 7 Manipulation et stockage

<b>Indications pour l'utilisation en toute sécurité:</b>	Utiliser un appareillage résistant aux solvants.  Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
<b>Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:</b>	Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.  Conservé à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
<b>Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:</b>	Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.
<b>Indications concernant les stockages en commun:</b>	Ne pas stocker avec des agents oxydants.
<b>Données complémentaires concernant les conditions de stockage:</b>	Conservé les récipients dans un endroit bien ventilé.  Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

## 8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:** Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

**Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)**

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
25 - < 40	Tétrafluoro-1,1,1,2 éthane / 1000 ppm, 4200 mg/m <sup>3</sup> , Germany
20 - < 50	Toluène / 100 ppm, 375 mg/m <sup>3</sup> , TMP 4-84, FT74
1 - < 5	Ethylbenzène / 100 ppm, 442 mg/m <sup>3</sup> , TMP 84
1 - < 12,5	Xylène, mélange disomères / 50 ppm, 221 mg/m <sup>3</sup> , TMP: 4bis,84, FT: 77

<b>Protection respiratoire:</b>	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2.
<b>Protection des mains:</b>	Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
<b>Protection des yeux:</b>	Lunettes de protection.
<b>Protection corporelle:</b>	Vêtement de protection léger en matière plastique.
<b>Mesures générales de protection:</b>	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Les femmes enceintes doivent absolument éviter l'inhalation du produit et tout contact avec la peau. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Protéger la peau en appliquant une pommade.
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:</b>	non déterminé

## 9 Propriétés physiques et chimiques

<b>Etat:</b>	aérosol
<b>Couleur:</b>	limpide
<b>Odeur:</b>	caractéristique
<b>Valeur du pH:</b>	non applicable
<b>Valeur du pH [1%]:</b>	non applicable
<b>Point d'ébullition [°C]:</b>	non applicable
<b>Point d'éclair [°C]:</b>	non applicable
<b>Température d'inflammation [°C]:</b>	non applicable
<b>Limite inférieure d'explosion:</b>	1,1 Vol.%
<b>Limite supérieure d'explosion:</b>	7,0 Vol.%
<b>Propriétés comburantes:</b>	non
<b>Pression de vapeur [kPa]:</b>	non déterminé
<b>Densité [g/ml]:</b>	0,96 (20°C / 68,0°F)
<b>Densité de versement [kg/m<sup>3</sup>]:</b>	non applicable
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	insoluble
<b>Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:</b>	non déterminé
<b>Viscosité:</b>	non applicable
<b>Densité relative de vapeur par rapport à l'air:</b>	non applicable
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	non applicable
<b>Point de fusion [°C]:</b>	non applicable
<b>Auto-inflammation [°C]:</b>	non applicable
<b>Temp. de décomposition [°C]:</b>	non applicable

## 10 Stabilité et réactivité

<b>Réactions dangereuses:</b>	Risque d'éclatement des récipients. Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation. Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Vapeurs/gaz inflammables.

## 11 Informations toxicologiques

<b>Toxicité orale aiguë:</b>	non déterminé
<b>Toxicité dermale aiguë:</b>	non déterminé
<b>Toxicité aiguë par inhalation:</b>	non déterminé
<b>Irritation oculaire:</b>	non déterminé
<b>Irritation primaire cutanée:</b>	non déterminé
<b>Sensibilisation:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sub-aiguë:</b>	non déterminé
<b>Toxicité chronique:</b>	non déterminé
<b>Mutagénèse:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur la reproduction:</b>	non déterminé
<b>Cancérogénèse:</b>	non déterminé
<b>Expérience issue de la pratique:</b>	aucun
<b>Remarques générales:</b>	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

## 12 Informations écotoxicologiques




<b>Toxicité sur poissons:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur daphnies:</b>	non déterminé
<b>Comportement dans les compartiments de l'environnement:</b>	non déterminé
<b>Comportement dans les stations d'épuration:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur bactéries:</b>	non déterminé
<b>Biodégradabilité:</b>	non déterminé
<b>DCO:</b>	non déterminé
<b>DBO 5:</b>	non déterminé
<b>AOX-remarque:</b>	non applicable
<b>2006/11/CE:</b>	oui
<b>Indications générales:</b>	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

## 13 Considérations relatives à l'élimination



<b>Produit:</b>	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
<b>Emballage non nettoyé:</b>	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
<b>Catalogue européen des déchets (recommandé):</b>	160504*



## 14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 1950 AÉROSOLS 2.1
- Code de classification:	5F
- Etiquettes de danger:	
- ADR LQ	LQ2: 1 I
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 2 (D)
Classification selon IMDG:	UN 1950 Aerosols 2.1 -
- EMS	F-D, S-U
- Etiquettes de danger:	
- IMDG LQ	1 I
Classification selon IATA:	UN 1950 Aerosols, inflammable 2.1
- Etiquettes de danger:	

## 15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non déterminé	
Rapport sur la sécurité chimique:	non déterminé	
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.	
Symbole de danger:		
	Extrêmement inflammable	Nocif
Contient:	Toluène	
Phrases-R:	R 12: Extrêmement inflammable. R 38: Irritant pour la peau. R 48/20: Nocif - risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.	
Phrases-S:	S 23.4: Ne pas respirer les aérosols. S 51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S 36/37: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.	
Caractéristique particulière:	Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.	
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG	
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).	
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Non déterminé.	
Authorisation, TITRE VII:	non applicable	
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable	

MetCoat

Numero d'article: 20-8190

Buehler GmbH

D-40599 Düsseldorf



**BUEHLER**

Date d'émission: 15.11.2010, Révision: 15.11.2010

Page 6 / 6

**16 Autres données**

**Phrases-R (Chapitre 03):**

R 11: Facilement inflammable.  
R 20: Nocif par inhalation.  
R 38: Irritant pour la peau.  
R 48/20: Nocif - risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.  
R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.  
R 65: Nocif - peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
R 10: Inflammable.  
R 20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

**Mentions de danger (Chapitre 03):**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H332 Nocif par inhalation.  
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H312 Nocif par contact cutané.

**Observer les restrictions d'emploi:**

oui

**VOC (1999/13/CE):**

50%

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®